FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 17 JUIN 1861.

AURELIE.

VI—Suite.

J'avoue que le ciel me destine une cruelle épreuve, répondit Aurélie brisée de douleur. Mais on peut venir à bout de tout avec du courage.

—Ah! prenez garde! reprit Vilmarque, ne vous abandonnez pas à une sécurité funeste! Vous m'abandonnez pas à une sécurité funeste! vous m'abandonnez pas à une sécurité funeste! vous m'abandonnez pas à une sécurité funeste! Songez, madame, qu'il s'agit ici de votre repos, de votre vie. Demain, demain, vous serez interrogée, tandis que les hommes de la justice envahiront votre demeure. Vous serez interrogée, tandis que les hommes de la justice envahiront votre demeure. Vous devez descendre au fond du caveau où repose le marquis de Brérive, demanderont à sa triste dépouille le secret de sa mort.

—Je vous répète, monsieur, que je ne crains rien.

—Et moi, je vous dis que vous devez trembler. Aurélie, Aurélie! pardonnez au trouble que j'éprouve à la pensée de vous perdre. Laissez-moi vous sauver. Par grâce! ne vous livrez pas le malheur, et, puisque vous le pouvez fuyez. Demain, il ne sera plus temps.

—Quoi! monsieur, vous me proposez de fuir!

Mais ne serait-ce pas avouer que je suis coupable?

—Mais un tel aveu est une accusation qui atteint. Mais un tel aveu est une accusation qui atteint. Mais un tel aveu est une accusation qui atteint une jeune femme, pour qui tout le monde a des consolations et un sujet de douleur? Votre mari, le marquis de Brérive. Vous l'ignorez pas, me direz-vous, que vous pourrez également criminel à cette mort. La justice a jeté son dévolu sur votre victime. Vous ne pouvez pas, dans votre intérêt, dans celui de votre famille, dans celui de votre enfant, rester plus longtemps exposée à ses coups